

« La société locale iranienne dans la première moitié du 18^e siècle vue par les archives ottomanes ; *tahrir defteri* » (en japonais). *Memoires of the Institute of Oriental Culture*, Université de Tokyo, 140 (2000).

Masahi Haneda



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abstractairanica/35444>

DOI : [10.4000/abstractairanica.35444](https://doi.org/10.4000/abstractairanica.35444)

ISSN : 1961-960X

Éditeur :

CNRS (UMR 7528 Mondes iraniens et indiens), Éditions de l'IFRI

Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 2002

ISSN : 0240-8910

Référence électronique

Masahi Haneda, « « La société locale iranienne dans la première moitié du 18^e siècle vue par les archives ottomanes ; *tahrir defteri* » (en japonais). *Memoires of the Institute of Oriental Culture*, Université de Tokyo, 140 (2000). », *Abstracta Iranica* [En ligne], Volume 23 | 2002, document 175, mis en ligne le 08 février 2010, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/abstractairanica/35444> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abstractairanica.35444>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

Tous droits réservés

« La société locale iranienne dans la première moitié du 18^e siècle vue par les archives ottomanes ; *tahrir defteri* » (en japonais). *Memoires of the Institute of Oriental Culture*, Université de Tokyo, 140 (2000).

Masahi Haneda

- 1 Ce travail très important démontre, de façon convaincante, l'importance des archives ottomanes conservées à Istanbul pour l'histoire socio-économique de l'Iran, en particulier les registres cadastraux de l'Iran occidental. A partir de ces documents Yamaguchi essaie de montrer quelques caractéristiques de la société rurale et tribale en Ardalan dans la première moitié du 18^e s., juste après la chute safavide. Il traite, d'abord, des circonstances dans lesquelles ont été rédigés les registres ottomans et montre que le registre de l'Ardalan a été dressé sous l'occupation ottomane entre 1724-28. Ensuite, il explique la composition, la forme et le contenu du registre et passe à l'analyse très détaillée de la société d'Ardalan. D'après Yamaguchi, on compte 936 *karyās* (villages) peuplés dont le nombre moyen de contribuables varie de 5 à 11. Si la superficie moyenne des terres cultivées est de 3,5 *cift*, elle présente toutefois des différences d'une région à l'autre (de 8,4 à 0,3). Les principaux produits agricoles cultivés dans presque tous les villages étaient le blé, l'orge, les lentilles, les pois, le coton, le tabac, etc. Le riz, le miel, les noix, les fruits secs et les poires sont enregistrés comme produits spéciaux à certains villages.
- 2 Touchant la question de la faiblesse de la population tribale inscrite dans ce registre, l'auteur suggère qu'en dehors de la difficulté de recenser les tribus dispersées dans les montagnes, peu de tribus hivernaient dans la région et seules quelques-unes d'entre elles résidaient dans des villages. Tout en soulignant le danger qu'il y aurait à établir

une distinction claire entre la société agricole et la société tribale, Yamaguchi mentionne l'existence de villages qui avaient leurs propres hivernages et de tribus qui cultivaient la terre. La frontière entre la société agricole et la société nomade était très ambiguë, du moins en Ardalán.

- 3 Yamaguchi a l'intention de poursuivre dans l'avenir l'exploitation des registres cadastraux des autres provinces iraniennes.

INDEX

Thèmes : 4.2.1. Safavides et Qâjârs

AUTEURS

MASAHİ HANEDA

Institute of oriental culture (Université de Tokyo)